

rémunération

L'honoraire, oui mais quand ?

La réforme de la rémunération des officines proposée par l'Igas cristallise le débat entre les syndicats de titulaires.



© MIGUEL MEDINA

La balle est dans le camp du ministère de la Santé.

Il y a au moins trois mesures proposées par le fameux rapport de l'Igas qui font l'unanimité... contre elles : pour la FSPF, l'Uspo, et l'UNPF, l'ouverture partielle du capital aux non-pharmaciens, la vente d'OTC sur Internet ou l'évocation d'un seuil de chiffre d'affaires « limite » de 1,5 millions d'euros, c'est « *niet* ». Quant aux propositions de l'Inspection générale des affaires sociales concernant la rémunération, la réunion intersyndicale qui a eu lieu mardi

6 juillet a laissé paraître quelques différences d'interprétation mais pas de « *blo-cage intersyndical* », selon la FSPF. Le syndicat majoritaire pousse au passage d'un quart de la rémunération des officines à l'honoraire dès la fin 2011, l'évolution au-delà de cette proportion devant se faire « *dans la durée* », précise Philippe Besset, en charge de l'économie à la FSPF. La réception du rapport a été plus que tiède du côté de l'Uspo dont le président a « *l'impression d'avoir perdu huit mois pour rien dans la négociation* ». De la même manière, sans être opposé au principe de la rémunération à l'honoraire, l'UNPF s'est dit défavorable à sa mise en place immédiate. Au ministère de la Santé de faire maintenant ses propositions. ■

Laurent Simon

NOTABENE

L'intégralité du sondage FSPF sur les recommandations de l'Igas est disponible en [cliquant ici](#).

dépenses

Les pistes de la Sécu

Pour pouvoir tenir l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) fixé à + 2,8 % en 2012, 2,2 milliards d'économies seront nécessaires, selon un rapport de l'Assurance maladie. Premiers visés : les médicaments, à hauteur de 730 millions d'euros, notamment les antiulcéreux, les hypocholestérolémiants et les antihypertenseurs. Afin de réaliser 300 millions d'économies supplémentaires, la décote des génériques passerait à 70 %, contre 55 % actuellement. Des mesures qui pourraient bien influencer le PLFSS 2012. ■

optique

La vente en ligne encadrée

La loi Lefebvre, qui vise à protéger les consommateurs, souhaite entre autres encadrer la vente à distance de lentilles de contact, en rendant obligatoire le passage en magasin pour leur délivrance. Objectif : permettre aux clients de bénéficier de conseils de la part d'opticiens diplômés. Le texte ne devrait pas être voté avant la fin de l'année, mais il inquiète déjà les distributeurs d'optique présents sur Internet, qui craignent que cette mesure ne s'applique à terme aux ventes de lunettes. ■

FILD'ACTU

08/07/11 CONVENTION

« *Une signature est possible* » entre l'Assurance maladie et les médecins, affirme Michel Chassang, président du syndicat CSMF aux *Échos*.

07/07/11 NÉGOCIATIONS

Les syndicats de titulaires d'officine et les syndicats de salariés réunis ce jour n'ont pas réussi à trouver d'accord sur la revalorisation des salaires. La grille actuelle est donc reconduite. Prochaine réunion le 15 septembre.

07/07/11 ÉVALUATION

Le Figaro signale que l'Afssaps a mis au point une procédure pour noter les médicaments selon une liste de critères précis. Elle permettra d'établir une hiérarchie dans les spécialités à réévaluer en premier.

07/07/11 JUSTICE

Le tribunal de Grande instance de Paris a débouté en appel le laboratoire AstraZeneca de ses demandes contre le génériqueur Ethypharm pour un litige portant sur l'ésoméprazole.

06/07/11 MEDIATOR

Le Parlement a définitivement adopté le fonds d'indemnisation des victimes du Mediator. L'Office national d'indemnisation des accidents médicaux gèrera ce fonds.

04/07/11 SOLAIRES

L'Afssaps publie une liste de recommandations sur le bon usage des produits de protection solaire à destination du grand public. Consultez les [recommandations](#) dans leur intégralité ou leurs [messages-clefs](#).

01/07/11 REMBOURSEMENT

Sur instruction de la Cnam-TS, une nouvelle période de tolérance de prise en charge, portant sur les seuls sets de pansements, est instaurée jusqu'au 31 octobre prochain.

01/07/11 ALZHEIMER.

Les recommandations mises à jour de la Haute Autorité de santé sur le diagnostic et la prise en charge de la maladie d'Alzheimer sont prévues pour novembre prochain.